

**Le communiqué intersyndical transmis Vendredi 26 mars rendait compte des difficultés en matière de gestion des contrats CDD. Ces difficultés résultent de choix de gestion, notamment le saucissonnage des contrats à durée déterminée, qui n'ont d'autre objectif que de se délester de la masse salariale CDD en cas de re confinement.**

La situation est sans doute plus scandaleuse encore que nous ne l'avions imaginée. Du fait de la multiplication d'actes RH inutiles (autant de contrats et avenants que de mois de travail sur l'opération !), les services RH sont dans le rouge. Les contrats tardent à arriver vers leurs destinataires (une, deux, trois semaines de retard !) et le nombre d'agents sans salaires pour mars et très important. Le nombre d'agents sans contrats ou avenants pour avril est sans doute massif également.

Plusieurs agents sous CDD ont jeté l'éponge et certains d'entre eux ont déjà annoncé que dans de telles conditions ils ne souhaitent pas que leurs contrats soient renouvelés, certains nous demandent s'ils sont réellement autorisés à se déplacer avec un ODM pour seul justificatif du lien contractuel qui les lie à l'Inrap, certains, et on les comprend, sont prêts à partir à la concurrence où au moins ils pourront avoir un salaire.

**Quant à nous ce que nous éprouvons face au caractère systémique de ces problèmes, c'est tout simplement de la Honte ! Honte que l'établissement que nous défendons depuis si longtemps ait pu tomber si bas dans la maltraitance des agents!**

**Ces situations qui déshonorent l'établissement et ne font pas exactement honneur au Ministère ne peuvent pas durer. Des solutions doivent être trouvées de manière urgente pour régler la totalité de ces situations et mettre un terme définitif à ces dysfonctionnements !**

**La direction Générale des patrimoines et le ministère ont été prévenus. Une réunion de crise a été demandée. Nous avons demandé au ministère des engagements en sorte que la situation soit régularisée le plus rapidement possible et que l'ensemble des agents concernés soient payés dans les meilleurs délais.**

**Nous demandons à tous les agents CDD concernés de se faire connaître auprès du syndicat, en écrivant à l'adresse suivante : [sgpacgt@inrap.fr](mailto:sgpacgt@inrap.fr) ou en se faisant connaître auprès des sections et des camarades du SGPA CGT-Culture.**

**Nous demandons aux responsables d'opération, agents CDI, de nous signaler de la même manière toutes les difficultés rencontrées par les collègues précaires sur leurs opérations.**